



### Légende

- 10.1** Constructions d'habitations isolées
- 10.2** Constructions d'habitations mitoyennes
- 10.3** Constructions d'habitat groupé
- Front de bâtisse obligatoire
- 20** Zone de cours et jardins
- 21** Zones de recul
- 22** Zone de cour commune
- 40** Zone d'intérêt paysager et écologique
- 42** Zone de prairie
- 43** Zone de talus
- 60** Zone agricole
- 50** Rue - Axe carrossable
- 52** Chemin creux
- Franchissement piéton et voiture pour l'accès aux logements

### Réseaux d'infrastructures techniques

- Réseau d'égouttage gravitaire existant
- Réseau d'égouttage gravitaire à réaliser (au PASH)
- Nouveau collecteur (projet de modification du PASH)
- Nouveau refoulement (projet de modification du PASH)
- Nouveau DO (projet de modification du PASH)
- Nouvelle STPO (projet de modification du PASH)
- SWDE
- Electricité basse tension existante
- Electricité basse et moyenne tension existante
- Electricité basse et moyenne tension projetée

### Fond de plan / plan masse

- Parcellaire existant
- Limite du périmètre du PCA
- Constructions existantes au sein du périmètre
- Nouvel alignement voyer
- Ancien alignement voyer

### Fond de plan / plan masse

- Courbe de niveau / niveau
- Talus existant
- Fossé d'écoulement
- Cône de vue
- Risque de ruissellement faible
- Risque de ruissellement moyen
- Risque de ruissellement élevé

5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70 75 mètres

NORD

**MAITRE DE L'OUVRAGE**  
  
**Commune de Grez-Doiceau**  
 Place Ernest Dubois, 1  
 1390 Grez-Doiceau  
 Tél : 010/848 300

**AUTEUR DE PROJET**  
  
**JNC - Agence Wallonne du Paysage**  
 Paysagistes et Urbanistes  
 Département de J.N.C. International s.a.  
 16, place de l'Université  
 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
 Tél : 067/64 95 00 - Fax : 067/63 98 00  
 awp@jnc.be

**Elaboration du Plan Communal d'Aménagement pour la partie Nord du village de Gottechain**

**Plan des affectations**

Avant-projet adopté par le Conseil communal en séance du .....

Le Directeur Général  
Y. STORMME

La Députée Bourgmestre  
S. de COSTER-BAUCHAU

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du .....

Le Directeur Général  
Y. STORMME

La Députée Bourgmestre  
S. de COSTER-BAUCHAU

Le Collège des Bourgmestre et Echevins certifie que le présent plan a été déposé à l'examen du public du ..... au .....

Le Directeur Général  
Y. STORMME

La Députée Bourgmestre  
S. de COSTER-BAUCHAU

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du **29 MAI 2018**

Le Directeur Général  
Y. STORMME

La Députée Bourgmestre  
S. de COSTER-BAUCHAU

Adopté définitivement Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du **08 AOUT 2019**

**MODIFICATIONS**

Indice	Date	Objet
24/03/11		Création d'un parc paysager
29/04/11		Elargissement du parc et m
30/05/11		Alignement rue des Soupirs
28/06/11		Suppression de zones de re
20/04/12		Adaptation en fonction du RIE et des remarques du Collège
15/05/12		Adaptation en fonction des remarques du SPW - DGO4 - BW
19/10/12		Adaptation suite à l'enquête
23/05/17		Adaptation en fonction des remarques du Collège du 10/02/2017
03/07/17		Adaptation suite au C.A. du 23/06/2017
12/09/17		Adaptation suite au courrier du F.D. du 31/08/2017
16/05/18		Adaptation suite à l'enquête publique, intégration des commentaires repris dans la déclaration environnementale

Carlo DI ANTONIO,  
Ministre de l'Aménagement du Territoire

**ION : décembre 2010**

ECHELLE 1/1.000 DOSSIER n° 10022 Carte n° 3